



HAL
open science

Rodrigues, microcosme insulaire en marge du développement

Jean-Michel Jauze

► **To cite this version:**

Jean-Michel Jauze. Rodrigues, microcosme insulaire en marge du développement. Travaux & documents, 1999, Propos géographiques sur le Sud-Ouest de l'Océan Indien, 11, pp.153–179. hal-01531437

HAL Id: hal-01531437

<https://hal.univ-reunion.fr/hal-01531437>

Submitted on 14 Jun 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Rodrigues, microcosme insulaire en marge du développement

JEAN-MICHEL JAUZE
MAÎTRE DE CONFÉRENCES EN GÉOGRAPHIE
UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION

L'île Rodrigues est située dans l'océan Indien, par 63°30 E et 19°45 S, soit à environ 800 km dans l'est - nord-est de La Réunion et 650 km dans l'est de Maurice, qui composent avec elle l'archipel des Mascareignes. D'origine volcanique comme ses deux sœurs, elle présente toutefois des dimensions nettement plus modestes : une superficie de 110 km², 18 km de long sur 8 de large, des altitudes inférieures à 400 m et une population de 35 000 habitants. Elle connaît le même climat tropical que Maurice et La Réunion, marqué par des épisodes cycloniques, avec toutefois une tendance plus affirmée à la sécheresse.

Rodrigues fait partie de la République mauricienne, dont elle constitue la 21^e circonscription administrative. Ses intérêts sont défendus au parlement mauricien par quatre députés locaux, tandis que le gouvernement est représenté dans l'île par un « Ministre de Rodrigues », et l'Etat, par un « *Island Secretary* ».

L'originalité de ce microcosme dans l'archipel des Mascareignes, est d'avoir évolué en marge de l'économie de plantation et de la société générée par celle-ci. Isolée des grands courants d'échanges, abandonnée à elle-même, l'île a dû mettre en œuvre dès le départ, une stratégie de survie qu'elle n'a toujours pas réussi à dépasser. Celle-ci s'est appuyée sur le fonctionnement d'une économie de subsistance qui n'arrive plus aujourd'hui à assurer les besoins essentiels de la population, une occupation spontanée du territoire, facteur de déséquilibres spatiaux, et une utilisation abusive des ressources naturelles qui s'est traduite par une importante dégradation de l'environnement. Dans un contexte de retard chronique dans tous les domaines, le tourisme naissant représente un secteur porteur de beaucoup d'espairs.

UNE ÉCONOMIE TRADITIONNELLE EN FAILLITE

En 1993, une étude sur le développement rodriguais, initiée par le gouvernement mauricien et financée par l'UNDP (*United Nation Development Program*) concluait en ces termes : « Rodrigues, tel qu'il apparaît actuellement, ne présente pas une économie viable. Il produit uniquement une faible part de ce dont il a besoin, et a recours massivement aux importations afin de nourrir sa population et de soutenir son activité économique. Le déficit de sa balance commerciale est en augmentation constante et doit être couvert par le budget national, ainsi que par les transferts de l'aide internationale »¹. En 1987, le déficit de la balance commerciale était de 41 millions de roupies ; en 1989, il s'élevait à 79 millions, pour atteindre près de 300 millions de roupies en 1997. Actuellement, le secteur primaire demeure la principale source de production du pays, s'appuyant sur la trilogie : cultures vivrières, élevage et pêche. En 1996, 35,4 % des actifs y avaient un emploi et si ce secteur a pu connaître par le passé une relative prospérité, ayant même réussi à faire de Rodrigues « le grenier de Maurice », il traverse à présent une période de profond marasme, obligeant les pouvoirs publics à redéfinir les objectifs initiaux qui lui avaient été assignés et à réfléchir à de nouvelles stratégies de développement intégrant les données socio-économiques actuelles.

Une agriculture de subsistance qui n'assure plus son rôle

Dès le départ, compte tenu du rôle nourricier qui lui avait été dévolu par la métropole mauricienne, mais aussi de sa situation d'isolement nécessitant sa propre subsistance, l'accent a été mis sur le développement des cultures vivrières. Or s'il y a eu une rupture progressive de son isolement, grâce au bateau tout d'abord, puis à une liaison aérienne avec le territoire national mauricien à partir des années 70, par contre, on n'a pas assisté à une réorientation de la production dans le sens d'une augmentation des exportations. Il faut voir là sans doute la conséquence de l'ouverture de Maurice sur le système-monde, avec un certain nombre d'accords privilégiant des échanges internationaux au détriment de Rodrigues.

1. UNDP, « Development Strategy for Rodrigues. Techno-Economic Survey », 1993, p. 128.

Les cultures vivrières dans l'île peuvent être divisées en deux grandes catégories en fonction de leur destination finale : soit l'approvisionnement du pays, soit l'exportation vers Maurice. Dans le premier type de productions, on trouve du maïs, de la patate douce, du manioc et des légumes. Il s'agit là de cultures traditionnelles héritées du fond de peuplement de la colonisation. Si le maïs a été jusque dans les années 70 l'aliment de base des Rodriguais, le riz, importé, est venu remplacer progressivement cette nourriture en raison d'un coût de revient moindre, à telle enseigne que le maïs est devenu actuellement un plat de luxe (20 Rs la livre, contre 2,5 Rs pour le riz). Malgré tout, en 1996, il demeurait encore la première production du pays en occupant 54,68 % des surfaces cultivées. Le rendement actuel de 1,7 t/ha n'est cependant pas très élevé en raison des problèmes de sécheresse et de la faible utilisation d'engrais. La patate douce et le manioc ont également perdu leur importance dans l'alimentation humaine et sont de plus en plus utilisés pour la nourriture animale.

Dans la seconde catégorie, l'oignon et l'ail sont les principales cultures d'exportation. La première représentait à elle seule plus de 25 % de la valeur marchande agricole en 1996. Les « petits oignons rouges de Rodrigues », très parfumés, sont une production relativement ancienne ayant contribué à faire la réputation de l'île. Cette culture est généralement pratiquée sur les surfaces planes du littoral, comme à Graviers et à Pointe Coton, ou encore aux débouchés des vallées alluviales bien arrosées, sur les sols les plus fertiles, comme par exemple à Cascade Victoire et à Mourouk qui sont les deux plus grosses régions productrices de l'île. La culture de l'ail constitue également une activité rentable et les surfaces plantées ont connu une progression constante jusqu'en 1994 (tableau 2). De ce fait, les quantités exportées ont augmenté régulièrement jusqu'à cette date, pour chuter ensuite, en relation avec la diminution des surfaces. En deuxième position parmi les exportations arrive le citron de Rodrigues, le fameux « limon » qui représentait 11 % de la valeur totale des exportations agricoles en 1996. Toutefois, depuis 1993, on a assisté à une diminution régulière des quantités exportées, en raison de la faible valeur marchande de cette production. Les autres cultures commercialisées, comme le haricot rouge, l'arachide et le piment restent très aléatoires (tableau 1). En réalité, ces dernières sont destinées en priorité à la satisfaction du marché local, et seuls les surplus sont exportés, en fonction de la demande mauricienne.

TABLEAU 1 — ÉVOLUTION DES EXPORTATIONS AGRICOLES VERS MAURICE DE 1988 À 1996 (KG)

PRODUCTIONS	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Haricots rouges	-	-	-	-	-	1 580	230	570	235
Limons	75 047	130 398	89 499	9 082	144 669	118 208	96 511	93 183	80 895
Oignons	147 909	423 000	321 780	357 612	369 770	355 786	241 905	290 228	413 886
Ail	5 445	2 200	12 560	26 437	43 953	72 745	62 219	29 789	51 858
Arachide	3 438	2 840	2 084	-	152	735	5 484	772	50
Piments	-	-	-	-	-	7 352	7 697	4 950	235
Total	231 839	558 438	425 923	393 131	558 544	556 406	414 046	419 492	547 159

Source : Service des Douanes et des Taxes, Ministère de Rodrigues

La diminution inexorable des surfaces en cultures vivrières depuis de nombreuses années trahit le profond malaise qui existe dans l'agriculture. On est ainsi passé de 1 521 ha en 1988 à 576 ha en 1996, soit une régression de plus de 62 %. Cette situation est très préoccupante pour un pays dont l'activité principale repose sur le primaire. Si ce phénomène s'était accompagné d'une quelconque modernisation des structures avec une augmentation des rendements, les conséquences auraient été sans doute moins graves. La situation est d'autant plus alarmante qu'elle touche les productions intervenant directement dans l'alimentation de base (tableau 2), et par là même, sa capacité d'autosubsistance. Comme l'écrivait le journal *Le Rodriguais*, « le constat est sévère, nous sommes devenus des consommateurs potentiels de produits importés »². Apparemment, le temps « du grenier de Maurice » est bel et bien révolu, et comble d'ironie, Rodrigues doit à présent compter sur cette dernière pour son approvisionnement.

Les différents rapports des experts expliquent la baisse constante de la production agricole par la sécheresse chronique que connaît l'île, face à l'absence de projets d'irrigation, et par la dégradation importante des sols due à l'érosion ; ces deux facteurs étant compliqués par des épisodes cycloniques particulièrement catastrophiques. A ces problèmes s'ajoute la carence des moyens modernes de culture dont souffre le pays, aussi bien en ce qui concerne les opérations de mise en culture que la lutte contre les maladies et autres pestes végétales. Enfin, il faut rajouter également le problème humain qui interfère au moins à deux niveaux. Tout d'abord à celui de la dégradation du rapport homme-terre en raison

2. RABOUDE (Ch.). « L'agriculture en débats », Editorial, Journal *Le Rodriguais*, n° 205, avril 1996, p. 2.

TABLEAU 2 — ÉVOLUTION DES SURFACES EN CULTURES VIVRIÈRES DE 1988 À 1996 (HA)

CULTURES	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Maïs	1 096	1 111	847	714	565	603	521	288	315
Oignons	67	94	67	84	75	68	46	44	55
Patates douces	176	128	146	119	112	82	10	11	15
Manioc	36	81	69	43	53	47	10	3	2
Horicots	10	17	17	27	32	29	29	34	43
Arachide	41	52	47	33	30	24	31	28	18
Ail	19	19	26	47	63	71	72	46	58
Safran et gingembre	3	4	4	5	6	4	1	3	3
Pommes de terre	1	4	2	2	2	1	3	3	1
Légumes	-	18	24	30	9	4	6	7	6
Autres	72	43	49	53	53	46	68	63	60
TOTAL	1 521	1 571	1 298	1 157	1 000	979	797	530	576

Source : Service d'Information et de Documentation, Ministère de Rodrigues

de l'accroissement démographique : les bonnes terres agricoles sont rares (3,1 % de la superficie insulaire ont une bonne aptitude et 5,7 % une aptitude moyenne³) et la densité humaine actuelle est de l'ordre de 880 hab./km² cultivable. Ensuite, à celui du vieillissement de la communauté des cultivateurs et à son absence de renouvellement. Il existe d'ailleurs dans le langage populaire, une expression tout à fait imagée pour qualifier la pioche : le « crayon démon », qui suffit à elle seule à résumer le regard porté sur cette activité. Pour la nouvelle génération, il est beaucoup plus rentable et surtout valorisant d'essayer de décrocher un emploi dans le secteur public qui demeure le plus gros employeur de l'île.

L'élevage, la caisse d'épargne des Rodriguais

Tout le monde est un peu éleveur à Rodrigues ; les premiers colons élevaient en liberté des porcs, des bœufs, des chèvres et des poulets, et aujourd'hui encore cette habitude demeure. Cette pratique extensive, pour ne pas dire dans la liberté la plus totale, de l'élevage a contribué pour une large part à la dégradation de la couverture végétale et à l'accélération des processus érosifs. Les animaux sont omniprésents dans le paysage : troupeaux de cabris errant au gré des maigres pâturages, sur les escarpements les plus

3. GRANJEAN (L.), « Gestion des Ressources naturelles et agricoles de Rodrigues », *Rapport final FED*, Luxconsult SA, 1997, p. 6.

impressionnants, bovins se déplaçant sur la route sous la surveillance d'un jeune garçon, porc attaché à son piquet avec pour seul abri l'ombre d'un arbre, poulets éparpillés dans la nature, etc., telle est l'image traditionnelle de l'élevage dans l'île.

Et pourtant, avec 40 % de la valeur marchande agricole, cette activité représente le premier poste de revenu à l'exportation. Toutefois, cette part n'a cessé de décroître depuis 1980, où elle était de 81 %. De même, à l'exception des bovins, l'ensemble du cheptel a accusé une nette diminution (tableau 3), qui se répercutait au niveau des exportations.

TABLEAU 3 — ÉVOLUTION DU CHEPTEL RODRIGUAIS DE 1970 À 1996

ESPÈCES	1970	1983	1991	1996
Bovins	5 223	7 504	5 842	9 809
Porcs	12 637	7 599	7 831	4 223
Moutons	3 041	6 744	5 790	2 471
Cabris	3 641	2 796	2 758	2 353
TOTAL	24 542	24 643	22 221	18 856

Sources : — 1970, 1991 : Annual Reports of the Agricultural Service, Rodrigues.
 — 1983 : Livestock census by MAFNR in 1983.
 — 1996 : Agricultural service, Citronelle.

A partir de 1995, on assiste à une diminution générale des ventes à Maurice, même pour les bovins, dont le nombre de têtes a pourtant continué à augmenter. Cette diminution correspond d'une part à un changement dans la conjoncture économique internationale, notamment avec une certaine préférence de Maurice pour des produits en provenance d'autres pays comme le Zimbabwe ou Madagascar, et d'autre part, à une réorientation de la demande mauricienne, notamment vers la recherche d'une meilleure qualité en viande de porc, et l'achat de carcasses réfrigérées au lieu d'animaux sur pied, ce que Rodrigues n'est pas en mesure de fournir par manque d'équipements adéquats. Par contre, l'exportation de volailles, se maintient toujours bon an mal an (tableau 4) : les Rodriguais vendent, à des prix intéressants, leurs poulets aux Mauriciens qui en sont très friands étant donné la bonne qualité de la chair, et en échange, ils leur importent des poulets industriels surgelés, de médiocre qualité, mais qui ne coûtent pas cher, tout le bénéfice est là !

Avec l'évolution et les timides essais de modernisation et de structuration de l'élevage, deux types de pratiques coexistent à l'heure actuelle, en relation avec la destination finale de la

production : l'élevage domestique et l'élevage pastoral ou plus rarement en stabulation. Les produits du premier type d'élevage sont en majeure partie destinés à l'autoconsommation familiale, avec parfois la commercialisation des surplus sur le marché local afin d'assurer quelques rentrées d'argent supplémentaires. Devant des règlements de plus en plus stricts, assortis d'amendes dissuasives, afin de limiter la pratique destructrice de l'élevage sauvage, les particuliers construisent de plus en plus souvent des petits parcs à proximité de leur habitation.

TABLEAU 4 — EXPORTATIONS D'ANIMAUX VERS MAURICE ENTRE 1988 ET 1996 (NB DE TÊTES)

ESPÈCES	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Bovins	513	803	914	870	1 016	647	747	1 855	1 692
Porcs	1 339	2 024	1 651	1 344	1 877	2 235	2 160	1 637	836
Caprins	7 314 (1)	5 773 (1)	5 681 (1)	1 338	1 259	1 250	938	1 177	830
Ovins	-	-	-	2 427	1 924	2 112	1 428	1 481	916
Volailles (paniers*)	382	600	490	501	597	513	567	507	489

(1) Y compris les ovins.

* Panier de 50 têtes.

Source : Service des Douanes et des Taxes, Ministère de Rodrigues.s

La production du second type d'élevage est orientée vers la commercialisation, aussi bien localement qu'à destination de Maurice. Traditionnellement les bêtes (bovins, ovins et caprins) pâturaient à l'intérieur du *cattle-walk*, étendue herbeuse à usage collectif ceinturant l'île, à l'exception de la zone de concentration de population au nord, autour de Port Mathurin. Depuis, ce *cattle-walk* n'a pas arrêté de se réduire comme une peau de chagrin, en raison des besoins en terres de culture et en terrains constructibles. De sorte qu'à l'heure actuelle, il n'y a plus d'espace homogène réservé à l'élevage, mais un puzzle composé des terres cultivées, des pâturages, des périmètres de reboisement créés par le FED (Fonds Européen de Développement), le tout parsemé de constructions. Actuellement, un projet est à l'étude (*Rodrigues Livestock Regulations*), afin d'essayer de mieux structurer la pratique de cette activité, mais ses dispositions ne semblent pas faire encore l'unanimité au sein des éleveurs qui s'estiment bien souvent lésés dans leurs intérêts. Quatre « stations d'élevage », installées par l'Etat à Baie Topaze, Maréchal, Saint-Gabriel et l'Île aux Crabes, ont pour fonction essentielle de produire des géniteurs afin d'améliorer les races, d'augmenter la production de viande bovine et porcine, ainsi que celle de lait.

Beaucoup de contraintes pèsent sur cette activité ; certaines sont liées à l'ancienneté et à l'immobilisme de la pratique, d'autres à la faiblesse des moyens techniques et financiers, ou encore à des facteurs naturels, au nombre desquels il faut compter la sécheresse. Les surfaces en herbe sont insuffisantes au regard du nombre de bêtes que compte l'île (en 1995, il y avait 9 000 têtes de bovins sur 7 500 hectares), ce qui provoque un phénomène de surpâturage. La surpopulation animale s'explique par un manque de débouchés à la production et une mauvaise organisation de la commercialisation. La stabulation est une pratique relativement rare, de même que le recours aux aliments concentrés. Les reproductions se font souvent sans contrôle, ce qui finit par entraîner une certaine dégénérescence des races, qui s'en ressent fortement au niveau des performances, tant sur le plan de l'embouche qu'au niveau de la production laitière.

En réalité, le gros problème dont souffre l'élevage rodriguais est l'absence de prise au sérieux de cette activité qui demeure encore bien souvent à un stade de « cueillette ». Les propriétaires des bêtes les confient à la surveillance de jeunes gardiens inexpérimentés et ne se soucient guère de leur croissance. En fait, ces dernières représentent une sorte de « caisse d'épargne sur pied », un capital auquel ils peuvent recourir en cas de besoins, dans la mesure où l'élevage ne constitue pas leur source de revenu principal. D'ailleurs, il n'y a aucun éleveur à part entière dans l'île, ce qui entre tout à fait dans le cadre des habitudes insulaires où la polyactivité est de règle, même chez les fonctionnaires.

La pêche, une activité artisanale menacée

Avec un lagon de 200 km², représentant le double de sa superficie terrestre, Rodrigues a bénéficié dès le départ d'un atout d'importance pour assurer sa subsistance. Ce lagon était d'une extrême richesse ; outre les énormes tortues qui y foisonnaient et qui ont donné lieu à la première exploitation commerciale de viande au cours du XVIII^e siècle, on signalait même l'existence de lamantins : « nous en trouvons quelquefois trois ou quatre cents qui paissaient l'herbe au fond de l'eau, et ils étaient si peu effarouchés que souvent nous les tâtions pour choisir le plus gras ; nous passions une corde à la queue pour les tirer hors de l'eau »⁴. Ajoutée à cela

4. CRI, « Rodrigues, l'île désirée », *Le Voyage Historique de François Leguat 1691-1693*, Cahier n° 1, p. 14-15.

une profusion de poissons et de crustacés de toutes sortes, dont la capture était relativement aisée dans ces eaux calmes et peu profondes ; c'est d'ailleurs ce qui a permis une surexploitation des ressources de ce lagon au point de constituer à présent une véritable menace pour l'activité halieutique toute entière.

Traditionnellement quatre techniques de pêche sont utilisées : la foène, la senne, le casier et la ligne à main à partir d'une embarcation. La première est la plus couramment répandue avec 74 % des actifs déclarés en 1997, dont 40,5 % de femmes, ces fameuses « piqueuses d'ourites » qui font partie désormais du folklore rodriguais. En effet, on ne passe pas à Port Sud-Est sans les avoir vues à l'œuvre, au petit matin, chaussées de leurs bottes en caoutchouc, armées d'une courte tige de fer à la pointe taillée en harpon, arpentant le lagon à marée basse, l'eau à la ceinture, inspectant les moindres cavités coralliennes à la recherche des poulpes (« les ourites ») qu'elles embrochent avec une dextérité sans pareille. Les « piqueuses d'ourites » sont très critiquées par les autres pêcheurs qui les accusent de perturber l'écosystème marin, en retournant les coraux ou encore en les piétinant avec leurs bottes, et d'être également des « piqueuses d'indemnités » de l'Etat. Il est vrai que leur nombre a considérablement augmenté à partir de la création de l'« allocation de mauvais temps » accordée aux pêcheurs par le gouvernement (environ 80 roupies/jour).

La pêche à la senne (« *la pès baté* ») regroupe pour sa part 15,5 % d'actifs. Toutefois, leur nombre a considérablement diminué depuis 1994, passant de 502 personnes à 292 en 1996. Cette activité nécessite un investissement considérable, à la fois pour l'acquisition de la pirogue et du filet dont la longueur varie entre 50 et 500 mètres. Pour beaucoup, la pratique intensive de la senne a contribué à une diminution alarmante des ressources du lagon. A tel point que, déjà en 1919, le gouvernement mauricien avait eu l'occasion d'interdire totalement cette activité qui n'a été réouverte qu'en 1939. Actuellement, certaines mesures de restriction sont à nouveau envisagées ; c'est ainsi que le gouvernement offre une compensation financière aux patrons-senneurs, ainsi qu'aux pêcheurs qui souhaiteraient arrêter volontairement leur activité.

La pêche au casier occupe régulièrement 10 % d'actifs déclarés. Cette activité a connu également une certaine désaffection (386 pêcheurs en 1994, 195 en 1996), liée essentiellement à trois causes :

- l'importance des investissements pour l'achat de la pirogue, du moteur et d'un jeu de 10 à 15 casiers à l'origine en bambou tressé, mais de plus en plus en fil de fer galvanisé.
- la diminution alarmante des prises en raison de la raréfaction du poisson : anciennement, un pêcheur pouvait relever jusqu'à 50 kg de poisson par casier, contre un peu moins d'une dizaine actuellement, en bonne période.
- les pertes dues au mauvais temps : la raréfaction du poisson dans le lagon amène de plus en plus les pêcheurs à poser leurs casiers à la limite externe de la barrière corallienne (« le tombant »), à la recherche de meilleures prises, et bien souvent, ces derniers sont abîmés ou encore emportés lors des fortes houles.

Enfin, la dernière technique, la pêche à la ligne à partir d'une pirogue, est la moins utilisée (moins de 1 % des pêcheurs). Ici aussi, l'on a assisté à une diminution des effectifs depuis les dernières années. Ce phénomène s'explique d'une part en raison de la diminution des ressources du lagon qui oblige là aussi le pêcheur à s'aventurer de plus en plus en haute mer, opération pour laquelle son embarcation n'est pas prévue ni équipée, et d'autre part, à cause d'un rendement nettement inférieur à celui des autres méthodes de pêche.

Le problème de la pêche à Rodrigues, comme d'ailleurs la plupart des problèmes dans cette île, est lié à une trop longue permissivité de l'Etat, de sorte qu'il est devenu actuellement très difficile de pouvoir renverser la tendance. Ainsi, le braconnage a fait des ravages pendant longtemps dans ce lagon. Comme le déclarait Jean-François Dupon, « il convient de signaler les pêches illégales dont les Rodriguais paraissent faire un grand usage : pêche de nuit au flambeau, sur les brisants, où les poissons sont harponnés à la foëne ; pêche au batatran, dans laquelle on utilise la liane littorale *Ipomea pescaprae*, liée en longues bottes qui sont poussées vers le rivage dans l'eau peu profonde, tandis que le poisson est effrayé à grand bruit et qu'il reflue vers la plage ou se prend dans le lacis végétal du piège »⁵. Actuellement encore, malgré des mesures d'interdiction clairement édictées, notamment à l'égard de la pêche sous-marine et autres braconnages, certaines pratiques ont la vie dure, témoins les parcs à poissons confectionnés

5. DUPON (J.-F.), « L'île Rodrigues : Expérience de développement d'un milieu tropical dans l'archipel des Mascareignes », *Annales de la Faculté des Lettres d'Aix*, t. XLII, 1967, p. 229.

à partir de coraux cassés et entassés dans les chenaux empruntés par les poissons à marée basse pour regagner la haute mer, ou encore les lianes de batatran que l'on retrouve échouées sur la plage après leur coupable utilisation.

La difficulté que traverse ce secteur économique, liée à l'épuisement des ressources du lagon se traduit par une diminution des quantités de poisson consommées dans l'île, ainsi que des exportations vers Maurice (tableau 5). Alors qu'en 1994 Rodrigues exportait encore du poisson salé, des ourites séchées ou congelées, en 1996 ne subsistaient plus des ventes que les ourites congelées. Les quantités globales exportées sont passées de 551,5 tonnes en 1990 à 318 tonnes en 1996, soit une régression de 42,33 %. De nouveaux espoirs sont fondés sur la pêche hauturière où les ressources n'ont pas été encore explorées, mais cette réorientation nécessite des moyens techniques et financiers que le pays est loin de posséder ; le recours à l'aide étrangère (US et UE) s'avère nécessaire. A côté de cela, beaucoup de Rodriguais estiment qu'il est impératif de laisser se reconstituer les ressources du lagon, sur lequel la pression humaine est devenue beaucoup trop importante, mais ce serait là sans doute s'attaquer à la tradition et à la culture même du pays.

TABLEAU 5 — QUANTITÉS DE POISSONS COMMERCIALISÉES AVEC MAURICE ENTRE 1989 ET 1996 (KG)

VARIÉTÉS	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Poisson salé	5 070	3 000	245	1 250	75	140	20	-
Ourite séchée	-	-	75	-	-	324	-	-
Ourite congelée	275 000	548 540	473 613	411 059	418 304	396 757	306 375	318 100
Autres	12 470	-	-	-	862	-	-	-
TOTAL	292 540	551 540	473 933	412 309	419 241	397 221	306 395	318 100

Source : Service des Douanes et des Taxes, Ministère de Rodrigues

D'IMPORTANTES CONTRAINTES ENTRAVANT LA MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

Le développement de Rodrigues est handicapé par un certain nombre de contraintes qui replacées dans un autre contexte pourraient sans doute apparaître relativement insignifiantes, mais qui dans ce cadre insulaire restreint marqué par la pénurie et le retard prennent une acuité supplémentaire. Des moyens financiers accrus de la part de l'Etat mauricien, ajoutés aux aides interna-

tionales, permettraient certes d'intervenir plus efficacement sur certaines d'entre elles, comme par exemple la carence en équipement et en infrastructures. En revanche, l'intervention sur d'autres s'avère nettement plus difficile, soit qu'elles relèvent de phénomènes naturels (cyclone, sécheresse), soit qu'elles s'enracinent dans des pratiques issues du passé, ainsi l'occupation anarchique du territoire et l'exploitation abusive de ses ressources qui ont abouti à une dégradation importante de l'environnement.

Des conditions naturelles défavorables

La mise en valeur du territoire est fortement gênée par un relief très accidenté presque dans tout son ensemble, en une succession de collines, de monts, de croupes d'interfluves s'abaissant rapidement vers la côte et d'étroites vallées encaissées. En dehors d'une mince bande littorale, de quelques rares surfaces subhorizontales des hauteurs centrales et des petites plaines alluviales au débouché des vallées, il existe peu de surfaces planes dans le pays. Au total, 63 % de la superficie insulaire se composent de pentes supérieures à 20 %, et seuls 10 % du territoire sont constitués de terrains d'inclinaison inférieure à 8 %⁶.

La pente, associée à la nature même des sols, favorise le processus d'érosion. Environ 75 % de la surface de l'île sont composées de sols régosoliques formés sur roches tendres et de sols lithiques sur roches dures⁷. L'érosion est particulièrement violente, lors des pluies cycloniques ou des pluies d'été, sur les sols meubles de type régosolique qui subissent en outre un lessivage important. La couche superficielle des lithosols, constituée de matériaux grossiers, est rapidement dégagée laissant affleurer par endroit le substrat basaltique à peine altéré. L'érosion rajeunit donc en permanence la couverture pédologique et le lessivage affecte profondément la fertilité des sols.

La vulnérabilité du milieu naturel est accentuée par un climat tropical où alternent épisodes cycloniques et périodes de sécheresse. Globalement, il apparaît que Rodrigues est plus souvent touchée par les cyclones que ses deux sœurs des Mascareignes. Certaines années, le sort s'acharne particulièrement sur elle, comme par exemple en

-
6. Source : GRANJEAN (L.), « Gestion des ressources naturelles et agricoles de Rodrigues », *Rapport final FED*, Luxconsult 1997, p. 6.
 7. BLIC (de) (P.), *Les sols de l'île Rodrigues*, carte pédologique à 1/20 000, notice explicative de la carte pédologique à 1/20 000, Réduit : MSIRI, Paris : ORSTOM, 1986.

1973 où elle en essayait trois successivement, en janvier, février et mars. Ces épisodes cycloniques redoutés pour leur violence et leurs conséquences désastreuses, sont également bénéfiques, dans la mesure où ils apportent parfois jusqu'à 20 % des pluies annuelles. Le gros problème posé concerne en réalité l'irrégularité des précipitations, non seulement d'une année sur l'autre (les variations interannuelles sont de l'ordre de 450 mm à 1 900 mm à Pointe Canon sur la côte nord), mais également durant la saison humide même (décembre à avril), où parfois sur quelques jours tombent la totalité des pluies du mois, avec une rare intensité. En mars 1995, le record national a été battu avec 150 mm tombés en une heure, soit le total d'un mois pluvieux. Lors de ces grosses pluies, le sol ne peut absorber assez vite les importantes quantités d'eau tombées en si peu de temps et l'on a estimé que le coefficient de ruissellement pouvait atteindre alors 75 %⁸. On comprend dès lors, l'importance des dégâts occasionnés sur les matériaux particulièrement meubles et instables de cette île tout en pentes.

Compte tenu de ce qui vient d'être évoqué, l'on serait tenté de croire que le problème de Rodrigues provient d'une surabondance d'eau ; or, l'île souffre en réalité d'une insuffisance de pluies. La comparaison avec la pluviométrie à Maurice (tableau 6), montre un déficit annuel de l'ordre de 789 mm. La saison sèche dure de mai à novembre, où les quantités de pluies tombées ne dépassent guère 60 mm, contre 108 à Maurice. Certaines années, le déficit en eau est particulièrement important, ce qui explique que la sécheresse soit un fléau aussi redouté que les cyclones, d'autant que certaines ont laissé des souvenirs particulièrement cuisants dans les mémoires, comme par exemple celle de 1974 à 1978.

Au nombre des facteurs naturels contraignants, il faudrait rajouter enfin le vent. Car, en plus des phénomènes cycloniques, l'île est ventilée en permanence de juin à septembre, par les alizés du sud-est. Ces vents viennent accentuer l'évapotranspiration, et sur un sol ne recevant alors plus suffisamment de pluies le dessèchement est intense. C'est l'époque où les savanes virent au jaune, où les cultures sensibles comme le maïs et les cultures maraîchères sont brûlées par ce vent chargé d'air salin. Sur le littoral sud, le paysage végétal témoigne de son intensité : espèces xérophiiles particulièrement rabougris, feuillages brûlés, troncs desquamés, filaos au port en drapeau, etc.

8. GRANJEAN (L.), *op. cit.*, p. 4.

TABLEAU 6 — PLUVIOMÉTRIE COMPARÉE ENTRE RODRIGUES ET MAURICE

MOIS	RODRIGUES (PLAINE CORAIL) (MM)	MAURICE (VACOAS) (MM)	DIFFÉRENCE (MM)
Janvier	194	326	- 132
Février	274	328	- 54
Mars	134	325	- 191
Avril	194	220	- 26
Mai	49	135	- 86
Juin	88	125	- 37
Juillet	54	124	- 70
Août	74	107	- 33
Septembre	83	90	- 7
Octobre	44	68	- 24
Novembre	22	105	- 83
Décembre	136	182	- 46
TOTAL	1346	2135	- 789

Source : Services Météorologiques, Vacoas, Maurice

Un environnement fortement dégradé

Entre l'Eden de François Leguat⁹, riche en animaux de toutes sortes, couvert de forêts luxuriantes et arrosé de belles rivières dont les sources ne tarissaient jamais, et le pays actuel, il y a un fossé profond, creusé par l'imprévoyance et l'insouciance humaine. Le massacre a débuté très tôt dans l'histoire, avec l'exploitation jusqu'à extinction totale des espèces de tortues terrestres et marines. Il s'est poursuivi, au cours des trois siècles d'occupation humaine de l'île, par une exploitation archaïque des ressources occasionnant des dégâts importants à la nature. De sorte que Rodrigues se classe actuellement parmi les îles tropicales les plus dégradées de la planète. En effet, le bilan est extrêmement lourd : couverture forestière réduite à l'état de lambeaux appauvris, disparition de nombreuses espèces de la faune et de la flore endémique, érosion intense, écosystème marin bouleversé et menacé à court terme, problème d'élimination des déchets, etc.

Cette situation s'explique par la conjonction de plusieurs facteurs. Tout d'abord la nécessité de la mise en valeur agricole du

9. François Leguat et ses neuf compagnons huguenots fuyant les persécutions religieuses de l'Europe à la recherche d'une nouvelle patrie, furent les premiers occupants de Rodrigues. Le récit de leur « robinsonnade » (1691-1693) fut publié à Amsterdam en 1708 sous le titre *Voyage et aventures de François Leguat et de ses compagnons en deux îles désertes des Indes orientales*.

territoire, ou tout au moins d'en tirer la subsistance de ses habitants. Celle-ci est passée par des opérations de défrichements intenses et s'est traduite par la régression importante du couvert végétal. Les besoins domestiques en bois d'œuvre et en bois de cuisson sont venus accentuer la déforestation. A titre d'indication, en 1985, environ 5 000 familles utilisaient le bois comme combustible ménager, ce qui correspondait à une consommation d'environ 11 700 tonnes en une année. De plus, en l'absence de plan d'occupation du territoire, l'habitat s'est installé n'importe où, entraînant un mitage important du manteau forestier. Cette dégradation de la forêt a eu des répercussions absolument désastreuses sur la flore et la faune, notamment sur beaucoup d'espèces d'oiseaux dont l'habitat naturel avait été ainsi détruit.

Ensuite, la pratique de l'élevage en toute liberté est également responsable de la dégradation du milieu naturel. Dans certaines régions, le surpâturage est venu accentuer le processus d'érosion, en dénudant la couverture végétale des pentes. Dans ce contexte d'occupation anarchique du territoire et de pratiques insouciantes, l'élevage de cabris est venu parachever l'œuvre de destruction. En effet, ces animaux très rustiques, adaptés à des conditions difficiles d'élevage, nécessitant peu de soins, ont causé des dégâts considérables à la végétation.

La dégradation de l'environnement terrestre outre le fait de poser la question de la pérennité des ressources et de venir remettre en cause les capacités même d'autosubsistance du pays, a eu également des répercussions négatives sur l'écosystème marin, menaçant désormais l'ensemble de l'activité halieutique. En effet, chaque année l'érosion arrache à l'île des tonnes de sédiments que les rivières en crue transportent et déposent dans le lagon. Cela se traduit par un phénomène d'envasement de l'ensemble des baies ainsi que de certaines plages situées à proximité des vallées drainées en permanence. Ainsi, au nord-ouest de l'île le lagon en est particulièrement affecté, surtout à Anse aux Anglais et à Rivière Banane. Les baies de Mourouk, Port Sud-Est et Baie Malgache souffrent également de cette abondante sédimentation. Comme le notait la revue *Vie Océane* de novembre 1995, « un phénomène d'hypersédimentation s'est généralisé sur l'ensemble du lagon et menace aujourd'hui les espèces. L'augmentation de la turbidité de l'eau et l'abondance des dépôts vaseux ont déjà provoqué la mort de colonies coralliennes par envasement et perte de lumière ». Par ailleurs, certains relevés effectués à intervalles réguliers révèlent

une diminution de 80 cm de la profondeur des baies au cours des seize dernières années, correspondant à un dépôt de sédiment d'environ 5 cm par an. L'habitat de la faune marine est ainsi détérioré, et tout l'écosystème s'en trouve bouleversé, obligeant les pêcheurs à s'éloigner de plus en plus du rivage, à la recherche du poisson.

Enfin, l'environnement est également menacé à court terme par un danger que l'on pourrait qualifier d'issu du « modernisme », à savoir l'augmentation alarmante des déchets ménagers. Si pendant longtemps, les Rodriguais n'avaient rien de superflu à jeter, l'ouverture sur l'extérieur et l'amélioration des conditions d'existence et du niveau de vie, notamment avec un meilleur accès à la consommation, ont entraîné l'augmentation progressive du volume des déchets ménagers, ainsi que des déchets liés aux activités économiques. L'île n'était pas préparée à ce nouveau phénomène, ce qui a entraîné là aussi, certains comportements irrationnels voire irresponsables : déchets entreposés ou abandonnés n'importe où, dispersion de matières plastiques non dégradables dans la nature, amoncellements de détritiques en bordure des routes, etc. De plus, avec l'augmentation du parc automobile, l'élimination des huiles usées de moteurs devient de plus en plus problématique, en l'absence de système de traitement approprié. Certaines mesures commencent à être adoptées pour lutter contre ce nouveau type de dégradation, comme par exemple la mise en place d'un service de voirie, avec des sites de décharge. Mais au-delà de la nécessité de nouveaux services et équipements adéquats, c'est véritablement une éducation à l'environnement qu'il conviendrait de développer dans cette île, en raison de la fragilité du milieu où tout semble être placé sous le signe de l'urgence.

Un retard important dans les équipements et infrastructures

L'indigence du réseau de circulation et de transport de Rodrigues, aussi bien intérieur qu'extérieur, s'impose comme un véritable frein au développement.

« D'ici l'an 2000 nous aurons atteint 75 % dans l'aménagement de notre réseau routier » déclarait en 1995 Serge Clair, alors ministre de l'île. Cet objectif porte en lui-même témoignage de l'insuffisance du réseau actuel, fortement guidé par un relief ingrat. En réalité le problème posé concerne la faible capacité de l'Etat à pouvoir aménager de nouvelles voies de desserte, et son incapacité

à entretenir le réseau existant qui a tendance à se dégrader rapidement en raison du côté artisanal de sa construction et de la mauvaise qualité de ses revêtements.

Dans cette île démunie de moyens techniques et financiers, le relief s'impose comme un véritable handicap à la mise en place d'une bonne desserte intérieure. A titre d'exemple, aucune route littorale ne ceinture encore la totalité de l'île ; seules des portions existent par endroits : au nord, entre La Ferme et Grand Baie, via Port Mathurin ; au sud, entre Petite Butte et Mourouk ; les littoraux ouest et est n'ont pour l'heure aucune voie côtière. De même, certaines régions de l'intérieur ne sont desservies que par des tronçons de pistes carrossables, voire parfois des sentiers. Le réseau routier qui épouse les lignes du relief est en arête de poisson, avec une voie principale reliant l'aéroport de Plaine Corail à Port Mathurin, passant par la ligne de crête centrale, sur laquelle viennent se greffer des voies secondaires longeant les vallées en direction de la côte. Pour se rendre d'un village côtier à l'autre, distant à peine de quelques kilomètres, comme par exemple de Mourouk à Petit Gravier dans le sud-est, ou encore, de Petit Gravier à Pointe Coton dans l'est, les véhicules sont souvent obligés de quitter le littoral, de transiter par le réseau central pour redescendre ensuite vers la mer, ce qui rallonge énormément les distances sur ces routes sinueuses, étroites, truffées d'ornières et de bosses. En période de pluies, le ruissellement intense sur la chaussée, en l'absence de fossés d'écoulement, contribue pour beaucoup à sa dégradation.

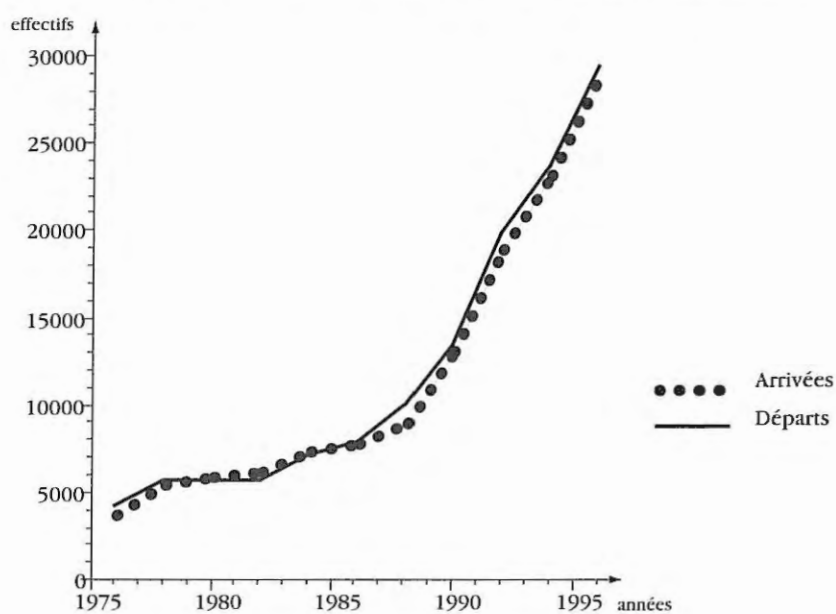
Ce réseau est pénalisant à plus d'un titre. En effet, les particuliers ayant quelques moyens sont obligés de s'équiper de 4x4, capables d'emprunter n'importe quelle route, beaucoup plus résistants que les voitures normales, mais aussi beaucoup plus coûteux. Tous les points du territoire ne sont pas encore correctement desservis, ce qui entrave sa mise en valeur et l'accès des habitants aux services essentiels. Enfin, les transports de marchandises et de personnes sont limités par la mauvaise qualité du réseau routier qui exclut de la circulation certains types de véhicules lourds (ceux dépassant 7,5 m de long et 2,2 m de large). Etant donné le niveau de vie modeste de l'ensemble de la population, le nombre de voitures particulières est faible (202 en 1996) ; aussi, la circulation des personnes s'effectue essentiellement à pied, par bus ou à mobylette.

Sur le plan extérieur, Rodrigues a vécu longtemps coupée du reste du monde du fait de sa situation ultra-périphérique, et en l'absence de ressources susceptibles d'intéresser le grand commerce maritime india-océanique. Le bateau a été jusqu'au début des années 70 son seul lien avec l'extérieur, c'est-à-dire avec Maurice. Outre le ravitaillement de l'île et l'évacuation de la production agricole et des produits de la pêche, il assurait également le transport des passagers. De ce fait, chacune de ses arrivées à Port Mathurin était un événement à ne manquer sous aucun prétexte en raison de son caractère exceptionnel, et surtout des nouvelles que l'on pouvait avoir du monde extérieur. Le 1^{er} novembre 1980 est une date marquante dans l'histoire portuaire de l'île, car pour la première fois le *Mauritius*, navire de 92 m, jaugeant 2 300 tonnes, pouvait accoster à même le quai du port en empruntant le tout nouveau chenal creusé et élargi. Jusqu'à cette date, les opérations de déchargement et de chargement du navire, ancré au-delà de la barrière corallienne, s'effectuaient par des chalands. Depuis 1990, le *Mauritius Pride*, plus grand et d'une capacité supérieure, assure la liaison entre Maurice et Rodrigues environ deux fois par mois. Cependant l'irrégularité de ses rotations constitue un véritable problème pour la vie économique, notamment en obligeant les commerçants à avoir des stocks importants afin d'éviter des ruptures, ce qui n'est sans doute pas fait pour rassurer les éventuels industriels désireux de s'installer dans l'île.

1972 marque un véritable tournant dans la rupture de l'isolement de Rodrigues, avec l'ouverture d'une liaison aérienne avec Maurice, organisée par la compagnie nationale *Air Mauritius*. Au début, la desserte était assurée par un *Piper Navajos* de 7 places ; celui-ci a été ensuite remplacé par un *Twin Otter* de 12 places, qui a été relayé à son tour en 1986 par un ATR 42 d'une capacité de 48 places. Depuis mai 1997, un ATR 42-500, beaucoup plus rapide et plus confortable, assure un vol quotidien entre les deux îles. Le trafic de passagers n'a cessé de progresser depuis l'ouverture de cette liaison aérienne (figure 1) : environ 4 000 personnes en 1976, 30 000 en 1996 ! Face à l'augmentation de la demande, surtout en provenance de l'extérieur avec l'ouverture de Rodrigues au tourisme international, le trafic risque d'être saturé à très court terme ; déjà *Air Mauritius* est obligée d'ajouter des vols supplémentaires en période de pointe (avril/mai, juillet/août, décembre/janvier). Le passage à une capacité de transport supérieur, avec un moyen porteur, offrant des possibilités de fret,

est certainement un élément clé pour l'avenir économique de l'île. Toutefois, quand on voit la courte piste de l'aéroport de Plaine Corail, la minuscule tour de contrôle sous-équipée, la maison de poupée servant d'aérogare, et les difficultés de modernisation rencontrées depuis plus de 20 ans, on est à même de mesurer l'ampleur de la tâche et l'importance de l'effort financier qui reste à accomplir.

Figure 1 - Trafic de passagers entre Maurice et Rodrigues de 1976 à 1996



Source : CSO 1996

Si l'électrification de l'île est à présent pratiquement achevée (99 % des foyers possèdent l'électricité), en revanche, la distribution d'eau demeure encore un point noir. C'est un problème qui se complique chaque année davantage avec l'augmentation du nombre de foyers et les nécessités du développement économique. Le réseau d'eau potable se caractérise par la pauvreté de l'approvisionnement, une capacité de stockage limitée malgré les récents efforts de construction de réservoirs, la carence du traitement sanitaire et l'insuffisance de la distribution aux particuliers. Certaines régions ne disposent du précieux liquide que durant quelques heures par jour ou un jour sur deux, d'autres peuvent passer plusieurs jours sans en avoir une goutte au robinet. L'inadaptation du réseau d'alimentation s'explique par la conjonction de différents facteurs : l'insuffisance et la mauvaise répartition des pluies, la faiblesse des ressources hydriques, surtout concernant les eaux souterraines, l'insuffisance des équipements (barrages, stations de pompage,

captages, canalisations, etc.), et les faibles moyens d'intervention de l'Etat. La demande globale en eau du pays, hors agriculture, s'élève à environ 8 500 m³ par jour ; or, celle-ci ne peut être couverte qu'à hauteur de 47 %, ce qui explique les fréquentes coupures nécessaires afin de pouvoir gérer la pénurie.

A la carence de la distribution correspond l'insuffisance des équipements domestiques. En effet, rares sont les habitations à pouvoir disposer de l'eau courante intérieure ; c'est déjà un luxe d'avoir un robinet dans la cour. Pour un bon tiers de la population, la corvée de collecte d'eau s'effectue au robinet public ou encore à la source la plus proche. Le liquide est stocké dans des conditions d'hygiène souvent déplorables : si les plus aisés peuvent disposer de bassins fermés en béton ou de réservoirs en fibre de verre ou en plastique, en revanche, la majorité des habitants se contente de simples fûts de récupération, ou encore de bassins à ciel ouvert.

Ce problème du manque d'eau interfère fortement sur les conditions d'existence de la population, mais également sur le développement économique. C'est un des soucis majeurs de l'agriculture, qui est fortement pénalisée par l'absence de réseau d'irrigation. L'arrosage doit se faire manuellement à partir d'un bassin de stockage situé au milieu du champ. Dans un tel contexte, tout effort de développement économique risque de se faire au détriment de l'amélioration du confort des habitants. Ainsi, assez paradoxalement, l'ouverture de nouveaux hôtels est une action à la fois souhaitée et redoutée. Souhaitée, dans la mesure où ce sont des emplois nouveaux qui sont ainsi créés avec les retombées économiques positives que cela suppose. Redoutée, en ce sens que ce sont aussi les plus gros consommateurs d'eau du pays ; à cet égard, des affichettes placées à l'intérieur des salles de bain de ces établissements attirent l'attention des visiteurs sur les problèmes d'eau du pays et la nécessité de ne pas la gaspiller.

LE TOURISME, LA CLÉ D'UN DÉVELOPPEMENT DURABLE ?

En raison de son isolement, Rodrigues est restée à l'écart du grand courant de tourisme international qui anime l'océan Indien, alors que Maurice, sa plus proche voisine et également sa métropole, n'arrêtait pas de construire des hôtels « grand luxe » sur son littoral. Destination « vierge », elle suscite de ce fait un récent engouement, en relation avec l'ouverture et les progrès de sa desserte aérienne. Le nombre de ses visiteurs ne cesse d'augmenter, et après quelques hésitations, le mouvement se structure progres-

sivement. Cette activité naissante intéresse beaucoup les décideurs locaux, qui y voient sans doute une solution pour essayer de sortir l'île de l'impasse économique dans laquelle elle se trouve, et faire en sorte qu'elle puisse rattraper le train du développement. Mais, une volonté semble également s'affirmer, celle de ne pas verser dans un tourisme « à la mauricienne », qui pourrait avoir des effets secondaires pernicioeux et difficilement contrôlables.

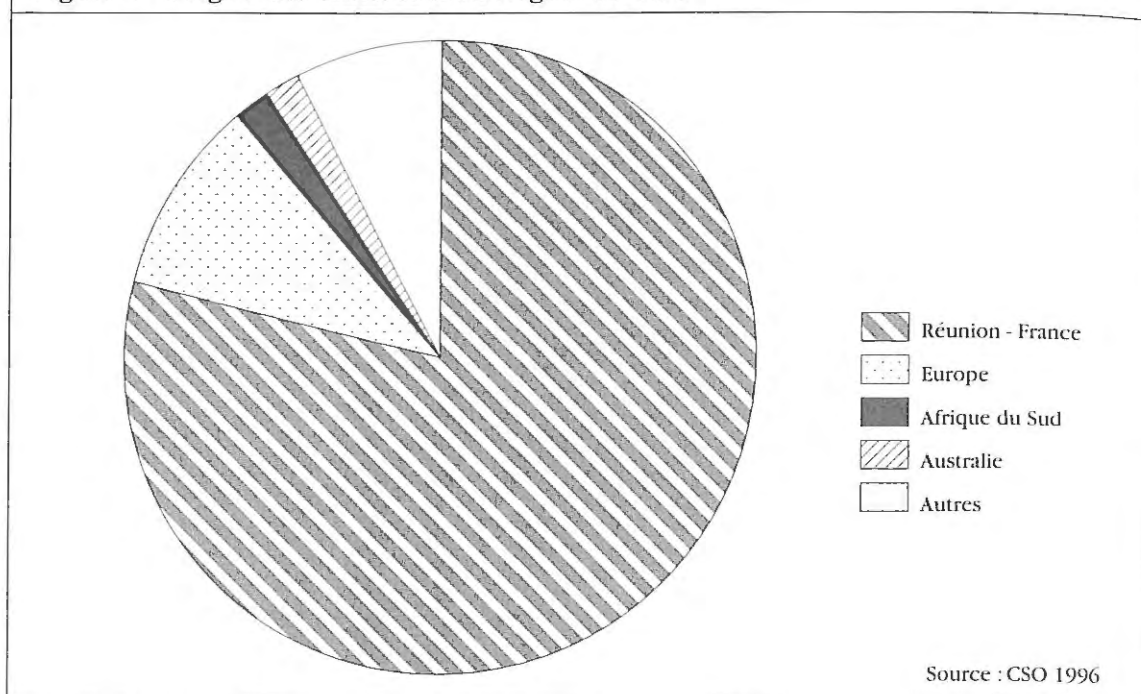
Le tourisme, une activité en plein essor

Avec 5 398 visiteurs en 1996 et un taux d'occupation des hôtels de 90 % pendant la période d'août-septembre, le tourisme rodriguais est en train de passer du stade artisanal à celui d'activité économique à part entière. Avant 1992, le tourisme en était encore à ses premiers balbutiements, avec une capacité d'hébergement limitée à 42 chambres offertes par les quelques rares pensions de famille de Port Mathurin et d'Anse aux Anglais. Cet hébergement de type familial se complétait au besoin par la possibilité de loger directement chez l'habitant moyennant une modeste compensation. Or, le tourisme va connaître un véritable tournant à partir de 1992, avec l'ouverture d'un premier hôtel de classe internationale, le *Cotton Bay*, à Pointe Coton, à l'initiative de la compagnie *Air Mauritius*. L'année 1994 verra l'implantation à Mourouk, sur la côte est, du *Mourouk-Ebony* établissement plus petit, mais de même classe, qui sera suivie en 1996, d'un troisième, *Escale Vacances*, se voulant plus familial, à Port Mathurin. De même, à côté de ces structures hôtelières, de nouvelles pensions de famille s'installaient dans cette dynamique naissante, ce qui portait la capacité d'hébergement de l'île à 230 chambres en 1996, avec des répercussions bénéfiques sur l'emploi direct : près de 200 personnes travaillaient dans les structures hôtelières et pensions de familles en 1996, contre uniquement 44 cinq ans plus tôt.

Le nombre de visiteurs a connu une augmentation de 80 % entre 1991 et 1996. Parmi eux, les Français arrivent en tête (78,86 %), avec une large part de Réunionnais, pour qui Maurice est déjà une destination connue et qui souhaitent découvrir cette lointaine sœur des Mascareignes, où ils retrouvent avec un brin de nostalgie « *la Réunion lointan* »¹⁰. Le reste de la clientèle est composé majoritairement d'Européens (figure 2).

10. « La Réunion d'autrefois ».

Figure 2 - Origine des visiteurs à Rodrigues en 1996



Le nombre réel de touristes dans l'île est de toute évidence sous-évalué par les services administratifs qui ne font entrer dans cette catégorie que les « visiteurs étrangers ». Or, en toute logique, au flux d'étrangers il faudrait rajouter celui des Mauriciens qui sont de plus en plus intéressés par cette destination extra-territoriale. Leur nombre pourrait être estimé à 75 % des « nationaux » entrant dans le pays, soit environ 8 000 personnes en 1996. Par conséquent, ce ne sont pas 5 398 touristes qui ont fréquenté l'île au cours de cette année, mais environ 13 000 personnes ; c'est ce qui permet d'ailleurs de comprendre les taux de remplissage exceptionnels des hôtels.

Outre le fait d'avoir généré des emplois directs dans l'hôtellerie, cette dynamique touristique a suscité la création d'un certain nombre de services d'accompagnement qui gravitent généralement autour de cette activité : location de mobylettes, vélos, 4x4 et minibus, avec ou sans chauffeur, visites et excursions proposées par des tours-opérateurs, plongée, pêche au gros, etc. Les différents créneaux sont occupés progressivement par des investisseurs locaux ou mauriciens, mais beaucoup reste encore à faire. Vu l'étroitesse du marché, la concurrence n'est pour l'heure pas très rude, mais c'est une situation qui est sans doute appelée à évoluer avec la croissance de ce nouveau secteur. De même, un certain nombre d'activités secondaires ont vu le jour dans le domaine de l'artisanat et du folklore, surtout avec la possibilité pour les troupes locales

de musiques et danses traditionnelles de pouvoir se produire dans les hôtels.

Le gouvernement s'efforce de soutenir le développement de cette nouvelle activité fort prometteuse et depuis ces dernières années des efforts financiers sont accomplis ; ainsi le budget 1997/1998 avait prévu 1 million de roupies uniquement pour la promotion du tourisme ; de même, le taux d'intérêt pour le réaménagement des hôtels est descendu de 15 à 10 %, tandis que celui pour la construction de nouveaux établissements qui était de 15 % est tombé à 12,5 %. En 1994, l'ARTO (*Association of Rodrigues Tourism Operators*), voyait le jour, dans le souci de structurer cette activité et surtout d'engager une opération de *marketing* efficace à l'extérieur. Outre l'organisation de manifestations ponctuelles afin de faire connaître l'île (« Semaine du tourisme à Rodrigues », « Week-end rodriguais à Maurice », etc.), elle s'efforce d'être présente à toutes les manifestations internationales : « Salon du Tourisme des Langues et des Loisirs à La Réunion », « Séminaire des Tours-Opérateurs en Allemagne », etc.

Au total, le tourisme s'impose donc comme un secteur d'avenir ; il est en train de séduire les décideurs locaux par son dynamisme économique : en l'espace de cinq ans il a réussi à générer plus de 300 emplois directs, sans compter les nouvelles potentialités offertes à l'agriculture du pays ; dans un petit espace comme Rodrigues c'est déjà beaucoup. Toutefois, le contexte rodriguais est assez spécifique, en termes d'échelle et d'environnement, ce qui suscite quelques interrogations quant à l'orientation à donner à ce nouveau souffle économique.

Vers un tourisme différent : l'écotourisme ?

Rodrigues veut s'ouvrir au tourisme international, mais pas à n'importe quel prix : « le développement touristique ne doit pas se faire au détriment du développement des différents services donnés à la population (...). Disons qu'il faut un développement touristique à la mesure de Rodrigues ; un tourisme qui tienne compte de nos traditions, de notre culture et de notre environnement »¹¹. En effet, compte tenu des ressources relativement limitées de l'île, de la fragilité de son environnement, le développement d'un tourisme de masse, à l'instar du modèle mauricien, avec des hôtels fleurissant

11. Propos de l'ancien ministre de Rodrigues Serge Clair, in *Rodrigues Guide*, édition 1995, p. 17.

sur tout l'espace côtier, risque d'avoir dans ce contexte, des conséquences beaucoup plus désastreuses que bénéfiques. Rodrigues possède un écosystème très vulnérable qui souffre déjà d'importantes dégradations ; le développement anarchique du tourisme imposerait une pression supplémentaire sur l'environnement qui ne ferait qu'accroître les difficultés actuelles. D'autre part, en raison des limites ou de l'épuisement de certaines ressources naturelles, comme l'eau ou les richesses du lagon, le tourisme de masse risquerait d'imposer des privations à une population qui manque déjà de l'essentiel. Enfin, le tourisme à grande échelle aurait également pour conséquence inévitable de générer un renchérissement du coût de la vie que les Rodriguais n'auraient absolument pas les moyens de suivre.

Dans un tel contexte, l'«écotourisme», qui semble avoir retenu l'attention des décideurs est de loin la meilleure option possible pour éviter de tomber dans les excès d'un « tourisme à la mauricienne ». Il s'agirait de donner la priorité à une activité proche de la population et de ses traditions, à une activité hors des sentiers battus et des stéréotypes insulaires classiques véhiculés par les agences de voyages : hôtel pieds dans l'eau, mer, plage, cocotiers, etc. Car, malgré la dégradation de son environnement terrestre et marin, Rodrigues a encore beaucoup d'atouts en faveur du développement de ce type d'activité qui entre autres, pourrait contribuer efficacement à la préservation de son environnement. En effet, « l'écotouriste est supposé ne pas être un simple spectateur à la recherche de sa satisfaction personnelle, mais quelqu'un de responsable qui contribue à la protection des ressources naturelles de l'espace visité »¹². Dans ce domaine, l'isolement et l'insularité sont des facteurs qui ont avanta-gé la mise en place d'une société et de coutumes particulières, à l'abri de certains contacts acculturants. De même, l'espace naturel possède encore suffisamment de bijoux, comme la réserve naturelle de l'île Cocos ou les grottes calcaires du sud-ouest, pour charmer le visiteur, sans compter le calme et la douceur de vivre de cette île où le temps semble s'écouler au ralenti.

Dans le but d'impulser une certaine dynamique à cette nouvelle orientation, une « Association de Tourisme Vert » a vu le jour en 1989. Celle-ci a bénéficié pour sa création de l'appui technique et

12. ORAMS (M.), « Towards More Desirable Form of Ecotourism », *Tourism Management*, vol. 16, n° 1, 1995, p. 3-8.

financier de « Gites de France » et fait partie de l'ARTO. Son objectif est de permettre aux visiteurs de découvrir l'île sous un autre jour que celui offert par l'hôtellerie traditionnelle, notamment grâce à l'accueil chez l'habitant, dans un cadre authentique, simple et chaleureux. Par ailleurs, le « tourisme vert » avait été également présenté lors de « l'Université des Mascareignes », en juillet 1993, comme étant capable d'aider au décollage économique de l'île, tout en préservant l'environnement naturel et l'authenticité sociale et culturelle. Il faut noter enfin que ce type de tourisme qui a déjà fait ses preuves à La Réunion est considéré comme un secteur porteur dans le Plan d'Action préparé conjointement par l'Union Européenne et le gouvernement mauricien, afin de dynamiser le secteur privé. Dans le but de structurer au mieux cette nouvelle activité, une « agence d'écotourisme » rattachée au tout nouvel hôtel « Escale Vacances » a été créée en 1997.

Toutefois, le « tourisme vert » à Rodrigues en est véritablement à ses premiers balbutiements et l'option paraît encore hésitante, ceci en raison des nombreux problèmes rencontrés, tant sur le plan de la promotion qu'au niveau de la philosophie même de ce type d'activité. En effet, d'une part ses « pionniers » rencontrent d'énormes difficultés pour se lancer : manque de soutien financier de la part de l'Etat, structures inadéquates, absence de promotion extérieure, concurrence féroce d'« Air Mauritius », qui n'hésite pas à proposer au public des *packages* très alléchants afin de pouvoir remplir son hôtel de Pointe Coton, etc. D'autre part, certains projets « grandioses » ayant eu l'assentiment des décideurs locaux, que l'on présente sous le label « écotourisme », semblent ne pas correspondre tout à fait aux normes bien précises de cette activité, ce qui déclenche bien des polémiques. Exemple le projet de structure d'accueil à Anse Baleine, dans le sud, dont les 200 à 300 arpents de terres nécessaires à la réalisation, l'investissement étranger et l'absence d'implication des habitants n'arrêtent pas de soulever des passions. En outre, un projet d'ouverture d'un nouvel hôtel de type tout à fait classique, sur la côte sud-est, à Graviers, qui là aussi semble avoir eu l'agrément des décideurs locaux, vient remettre en question la crédibilité même de l'option choisie.

En conclusion, Rodrigues traverse actuellement une période d'incertitudes. L'économie traditionnelle est en faillite et la capacité d'emploi de l'Etat presque totalement saturée. L'île doit compter de plus en plus sur l'extérieur pour son approvisionnement. Cette situation alarmante qui procède de la conjonction de toute une série

de facteurs négatifs, aussi bien d'origine anthropique que naturelle, s'explique également par un certain désintérêt de la métropole mauricienne pour ce bout de caillou trop éloigné, au faible potentiel économique. Celui-ci pourrait trouver également son explication dans certaines frictions politiques à relent autonomiste dont les prémices remonteraient sans doute au moment de l'indépendance de Maurice où les Rodriguais, consultés pour la première fois à cette occasion, ont voté massivement contre.

Toujours est-il qu'aucun développement durable du pays ne saurait être envisagé sans le secours de sa métropole ; c'est là toute l'ambiguïté de la situation. Or, jusqu'à présent les Rodriguais, qui, rappelons-le, sont des citoyens à part entière de la République mauricienne ont le sentiment d'avoir été des exclus : les retombées largement positives du « miracle mauricien » ne sont pas parvenues jusqu'à eux. Aussi des voix se font de plus en plus pressantes afin de réclamer ce qui peut apparaître comme un dû. En tout état de cause, il est permis de croire en la possibilité d'un certain développement de ce petit espace insulaire – l'histoire l'a déjà démontré – et à un rattrapage de son important retard, à travers une reconsidération de son rôle et de sa place au sein du système mauricien.



BIBLIOGRAPHIE

- BARAT C., CARAYOL M. et CHAUDENSON R., *Rodrigues, la Cendrillon des Mascareignes*, Institut de Linguistique et d'Anthropologie de La Réunion, Université de La Réunion, Sainte-Clotilde, 1985.
- BLIC (de) P., *Les sols de l'île Rodrigues*, carte pédologique de l'île Rodrigues à 1:20 000 et notice explicative de la carte pédologique à 1:20 000, Réduit : MSIRI, Paris : ORSTOM, 1986.
- CADET Th., « Contribution à l'étude de la végétation de l'île Rodrigues (océan Indien) », *Cahiers du Centre Universitaire de La Réunion* n° 6, Spécial Sciences, juin 1975, p. 5-29.
- DUPON J.F., *Contraintes insulaires et fait colonial aux Mascareignes et aux Seychelles. Etude de géographie humaine*, Thèse de doctorat, Université d'Aix Marseille II, 1976.
- DUPON J.F., « L'île Rodrigues : expérience de développement d'un milieu tropical dans l'archipel des Mascareignes », *Annales de la Faculté des Lettres d'Aix*, t. XLII, 1967, p. 191-238.

- GOVINDEN N., RAJKOMAR B., BERTHELOT P.B., et MUNDIL K., « Agriculture in Rodrigues », *Revue agricole et sucrière de l'île Maurice*, vol. 75, n° 3, septembre-décembre 1996, p. 1-43.
- LEGUAT F., *Voyage et aventures de François Leguat et de ses compagnons en deux îles désertes des Indes orientales (1690-1698)*, éd. critique de J.M. RACAULT et P. CARILE, coll. « Voyages et récits », Paris : Les Editions de Paris, 1995.
- MEUNIER J., *La modernisation de l'agriculture traditionnelle à l'île Rodrigues*, Mémoire de maîtrise de géographie-aménagement, Université d'Orléans, 1990.
- NORTH COOMBES A., *The island of Rodrigues*, published by the author with the assistance of the Mauritius Advertising Bureau, Port-Louis, Mauritius, 1971.
- SINGARAVELOU (sous la direction de), « Rodrigues, Agaléga, St-Brandon », in *Atlas de Maurice*, CEGET-CNRS, DYMSET-U.BX 3-CNRS, Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3, Talence, Institut Mahatma Gandhi, Moka, Maurice, 1997, pl. 28-29.